

distinctions s'évanouissent : on est voleur, qu'on prenne une épingle ou un billet de mille francs. Tu rendra le billet, ou tu seras toute ta vie un misérable vis-à-vis de toi-même, et tu ne te relèveras jamais de ton propre mépris, plus à craindre mille fois que celui des autres.

(A Continuer.)

QUEBEC:

SAMEDI, 10 NOVEMBRE 1866

BANQUET MINISTÉRIEL M. M. CARTIER ET MCGEE.

Dans le Haut-Canada tout se fait par banquets, et les traîtres qui veulent une approbation de leur conduite se font inviter à un dîner que donne leurs âmes damnées, et là prennent occasion de prononcer les discours les plus faux, les plus vantards possible.

M. Cartier toujours prêt à singer le Haut-Canada assistait donc la semaine dernière à Montréal à un semblable banquet. Là figuraient toutes ces réputations tarées, tous ces hommes souillés, attachés comme un chaucure hideux et dégoûtant au flanc du parti ministériel dont ils sont pourtant la force. Les Bréhaut, les Schiller, les Daoût, les Archambault et tant d'autres célébrités douteuses qui sont les robustes soutiens de M. Cartier et consorts étaient au premier rang. C'était juste: chacun s'entoure d'hommes de son espèce.

Nous croyons de voir dire un mot des deux principaux discours prononcés en cette occasion par MM. Cartier et McGee.

M. Cartier possède au plus haut degré la qualité ridicule et effrontée de s'attribuer tous les travaux de ses adversaires, de donner comme son œuvre tout ce que les efforts énergiques et persévérants du parti libéral.

Pour tous ceux qui ont suivi la marche et les travaux des partis politiques depuis une quinzaine d'années, il est clair que ce qui a fait tort aux hommes du parti démocrate, c'est d'avoir été les premiers à réclamer des réformes urgentes et nécessaires au progrès du pays, au bonheur de nos compatriotes, à l'expansion de plus en plus grande, de plus en plus féconde de la civilisation. Nous citerons entre autres questions celle de l'abolition de la féodalité seigneuriale. Le parti démocrate a travaillé avec un courage, une énergie étonnante à briser ce dernier vestige de l'odieux régime féodal. Mais pour tant de généreux efforts ces hommes se virent en butte aux haines de tous les ministériels. On ne s'agenait pas de faire peser sur eux les accusations les plus échevelées et les plus grotesques. On les représentait à chaque instant comme des communistes, des spoliateurs, des hommes cherchant à renouveler les ravages infâmes de certains révolutionnaires français de 93. Ces démocrates, disaient nos honnêtes ministériels, qui osent proposer de semblables réformes, n'ont qu'un but : celui de détruire la société, d'abattre la religion, et de dévorer le clergé en bloc.

A force de jeter le cri d'alarme, à force

d'effrayer les populations par le récit des crimes les plus étonnants dont on chargeait lâchement le parti de l'opposition, on parvint à tromper assez bien le clergé que pendant de longues années les membres de ce corps vénéral détestèrent cordialement le parti démocrate. Ces messieurs sont revenus aujourd'hui de leur antipathie et apprécient en général à leur juste valeur les chefs ministériels.

Comme l'on sait cependant, le parti ministériel voyant enfin les populations se soulever en faveur des réformes demandées par le parti libéral et sentant le terrain glisser sous ses pieds s'empara aussitôt des projets de leurs adversaires et fit passer les réformes réclamées si longtemps et avec tant d'énergie. Tout cela est du domaine de l'histoire impartiale. Qui croirait donc qu'aujourd'hui M. Cartier osa réclamer comme œuvre du parti ministériel le succès de ces importants changements. M. Cartier pousse même l'impudence jusqu'à dire qu'il y eût alors beaucoup d'excitation, que les préjugés se soulevèrent contre lui, mais qu'enfin ses efforts brisèrent tous les obstacles. A-t-on jamais vu autant d'effronterie chez des hommes politiques !

M. Cartier a fait cependant une belle promesse que nous aimons à enregistrer, ne fût-ce que dans le but de la comparer avec le résultat dans quelques mois. M. Cartier tout en avouant que l'on allait accorder aux protestants du Bas-Canada les garanties qu'il leur avait promises a dit que la minorité catholique du Haut-Canada sera protégée comme la minorité protestante du Bas. La parole que j'ai donnée, a-t-il dit, se réalisera parce que c'est la parole d'un homme d'honneur, et que la devise d'un homme d'état doit être : tiens ta parole jusqu'à la mort. Il doit néanmoins nous être permis de douter quand il promet plus de 20 fois qu'il ne serait rien changé à la convention de Québec, et que déjà tous les journaux anglais avouent que le plan sera complètement modifié.

Un des grands ridicules de M. Cartier c'est cette manie singulière de trouver moyen dans chacun de ses discours de faire allusion à son illustre homonyme, Jacques Cartier. Ce ridicule ambitieux bouffi d'orgueil et du vrai désir d'effacer son origine roturière, se dit à tout propos le descendant du noble marin qui découvrit cette partie de l'Amérique pour la France, ne soupçonnant pas qu'un homme portant son nom travaillerait un jour à détruire son œuvre nationale et chercherait, pour un titre de noblesse et un peu d'or à vendre à une nationalité rivale et ennemi un sol défriché par les descendants de la France et enrichi de leurs sueurs. Modérez votre ambition, vilain traître, vous serez anéanti pour prix de toutes vos trahisons, mais nos enfants, mais votre postérité rougira de cette noblesse achetée à ce prix.

M. McGee l'homme aux phrases agréables et à l'élocution harmonieuse, mais au jugement faux de l'Irlandais, n'a pas eu tout le succès qu'il espérait. Après avoir cité en faveur de la Confédération l'exemple de l'union de l'Ecosse et de l'Angleterre, il a ajouté avec irréflexion et légèreté l'exemple de l'union bâtarde et infâme de l'Irlande et de l'Angleterre. Le choix de

cette comparaison était peu heureux. Car la position misérable de l'Irlande depuis son union avec l'Angleterre, les enfants de ce malheureux pays jetés sur les rivages de tous les pays est un bien triste encouragement à la Confédération. M. McGee lui-même a dû dans son discours flageller l'Angleterre pour toutes ses cruautés envers l'Irlande qu'elle écrase et abruti. Il a même dit (*in vino veritas*) que "les relations de l'Irlande avec l'Angleterre dans cette 66ème année de leur union législative sont les remords de tous les hommes d'état de l'empire, y compris les membres Irlandais eux-mêmes." Il faut avouer que cet exemple est peu propre à nous faire trouver agréable la perspective qu'on prépare au Canada. C'est en même temps donner une bien faible idée de la valeur morale des membres Irlandais. D'ailleurs on sait quelque chose de ces hommes après avoir vu la vie agitée de M. McGee.

Il est bon de prendre note des avertissements de M. McGee qui nous dit qu'avec la Confédération qu'on nous impose nous aurons le sort de l'Irlande. Ce sera donc des taxes dix fois plus énormes que celles dont on nous écrase aujourd'hui, ce sera l'impôt du sang de nos enfants qu'on nous imposera violemment pour des guerres fratricides, ce sera la misère irlandaise transplantée sur les bords heureux du St. Laurent, ce sera, conséquence logique, l'émigration en masse de nos compatriotes vers les bords hospitaliers d'une terre voisine et amie.

Continuez à écraser les Canadiens français et catholiques et bientôt ce que vous rejetez tant, l'annexion aux Etats Unis, mettra un terme à vos infamies.

BILL LANGEVIN.

Les dernières réunions des ministres ont eu, nos lecteurs le savent sans doute, pour résultat de faire revivre le fameux *bill* Langevin. On se rappelle que lorsque ce projet de loi fut amené devant les chambres, la presse entière et toute la population catholique se prononcèrent avec une telle force et un si grand ensemble contre ce projet infâme que nos ministres, devant l'opinion publique si énergiquement exprimée, durent alors céder et retirer leur malencontreux projet. M. Galt lui-même qui avait rallié les députés protestants du Bas-Canada au plan de Confédération en les assurant que M. Cartier les protégerait s'ils votaient avec lui, dut même résigner. Mais nos ministres tenaient toujours à favoriser les protestants. Bas-Canadiens, et en dépit de la volonté du peuple, en dépit du protest du clergé entier, en se jouant et de la religion et de nos intérêts nationaux, ils font aujourd'hui revivre ce projet, et envoient en Angleterre M. Galt travailler à introduire parmi les changements que l'on va faire au projet de la Confédération des clauses favorables aux protestants du Bas-Canada.

Pendant que notre presse ministérielle laisse marcher cette trahison, elle n'a pas un mot de blâme, pas une parole de mépris pour cette faveur accordée aux protestants bas-canadiens et refusée par les protes-